

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION, À QUOI ÇA SERT ?

Date de mise en ligne : juillet 2018

J'ai le droit de dire tout ce que je pense ?

Rédiger une charte du philosophe en herbe.

- **Thème** : droits humains
- **Niveau** : français langue seconde, français langue maternelle
- **Public** : enfants (10-12 ans)
- **Durée indicative** : 2 séances de 30 minutes + 45 min pour la production finale
- **Documents utilisés** :
 - ⇒ Article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (version simplifiée)
 - ⇒ Focus TV5MONDE, « C'est quoi la liberté d'expression ? À quoi ça sert ? »
- **Matériel** : accessoires, micro, mégaphone, chapeaux de différentes cultures, etc.

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

| | |
|---|---|
| Les droits et moi | 2 |
| • Sensibiliser à la notion de liberté d'expression (activité 1)..... | 2 |
| Les droits, en images | 2 |
| • Comprendre une définition et ses mots clés (activité 2)..... | 2 |
| Les droits, à la loupe | 3 |
| • Comparer la liberté d'expression dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et la Déclaration universelle des droits de l'homme. (activité 3)..... | 3 |
| • Créer un tableau vivant sur l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée (activité 4)..... | 3 |
| Les droits, en action | 4 |
| • Rédiger une charte du philosophe en herbe (activité 5)..... | 4 |

ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS, ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

- Réfléchir à ses droits.
- Faire l'expérience du « travailler ensemble ».
- Définir le droit à la liberté d'expression.
- Sensibiliser à la notion de liberté d'expression.
- Comparer l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

OBJECTIFS COMMUNICATIFS / PRAGMATIQUES

- Comprendre une définition.
- Créer un tableau vivant.
- Rédiger une charte.

LES DROITS ET MOI

Activité 1

→ Sensibiliser à la notion de liberté d'expression

Production orale, compréhension écrite et éducation aux droits humains – binômes – 15 min
(supports : fiche apprenant et fiche matériel)

Dans la cour de récréation, on peut entendre des mots qui blessent. Donne des exemples.

Mise en œuvre

- Au préalable, imprimer et découper les cartes-poissons de la fiche matériel.
- Répartir la classe en binômes et distribuer la fiche apprenant.
- Faire établir une liste de mots ou expressions blessants.
- Mise en commun en groupe-classe à l'oral.
- Inviter les apprenant·e·s à tirer au hasard un poisson. Leur demander de lire le message à l'ensemble de la classe.
- Les apprenant·e·s échangent pour se mettre d'accord sur les poissons à garder car le message n'est pas blessant, et sur ceux qu'ils souhaitent rejeter.

Pistes de correction / Corrigés :

Propositions des apprenants - T'es bouché ? / T'es trop un boloss. / Oh le bébé !

Messages gardés - Tu es la bienvenue ! / Tu peux être fier de toi. (Dit sur un ton ironique, on ne gardera pas le message) / Je te fais confiance. / T'assume grave ! / Ton avis est intéressant. / Tu peux te tromper, c'est pas grave. / Avec des efforts, tu vas y arriver. / Ton avis a de la valeur. / Je te crois.

LES DROITS, EN IMAGES

Activité 2

→ Comprendre une définition et ses mots clés

Compréhensions orale et écrite et éducation aux droits humains – petits groupes – 20 min
(supports : vidéo et fiche apprenant)

a. Regarde la vidéo. Note les mots que tu vois à l'écran.

b. Regarde à nouveau la vidéo. Reconstitue les phrases.

Mise en œuvre

- Constituer de petits groupes.
- Lire la consigne de l'activité 2a et montrer la vidéo sans le son.
- Avant de procéder à la mise en commun au tableau, laisser le temps nécessaire pour les échanges.
- Les apprenant·e·s reconstituent les phrases afin d'orienter leur écoute (activité 2b).
- Puis, montrer à nouveau la vidéo avec le son. Les binômes vérifient leurs réponses avant de procéder à la mise en commun en groupe-classe à l'oral.

Pistes de correction / Corrigés :

Mots à l'écran : démocratie, opinion, droit, liberté individuelle, vivre ensemble, médias, régime dictatorial.

Parler de tel ou tel sujet, c'est risquer une arrestation dans un régime dictatorial. S'exprimer librement, c'est pouvoir communiquer, échanger, dire des choses. Quand on n'est plus dans une démocratie, on n'est plus dans le vivre ensemble. Vivre dans une démocratie, c'est pouvoir critiquer, par exemple, un gouvernement.

LES DROITS, À LA LOUPE

Activité 3

→ Comparer la liberté d'expression dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Compréhension écrite et éducation aux droits humains – binômes – 20 min (support : fiche apprenant)

Compare l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen lu dans la vidéo, et l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Lis les deux articles puis coche les bonnes réponses.

Mise en œuvre

- Faire réaliser l'activité 3 en binômes.
- Projeter ou reproduire les articles au tableau.
- Mettre en commun : l'enseignant·e peut souligner les éléments de chaque article qui correspondent aux propositions à cocher avec des couleurs différentes ; et rappeler que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est un des nombreux textes fondateurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Pistes de correction / Corrigés :

Je peux penser ce que je veux. -> 1789 et 1948

Je peux dire ce que je veux. -> 1789 et 1948

Ce que je peux dire doit respecter la Loi française. -> 1789

Je peux partager mes idées avec des personnes du monde entier. -> 1948

Source de l'article 19 : AFCNDH, OIF, *L'Éducation aux droits de l'Homme, Comprendre pour agir ensemble, Guide de l'enseignant(e) pour l'éducation aux droits de l'Homme dans l'espace francophone*, Éditions Sépia, 2009.

Activité 4

→ Créer un tableau vivant sur l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée

Interaction orale, théâtralisation et éducation aux droits humains – petits groupes – 20 min (support : fiche apprenant)

Avec tes camarades, réalise un tableau vivant de l'article 19 : propose une position, un geste, un accessoire pour illustrer ton droit à l'expression.

Mise en œuvre

- En groupe classe, répondez à la question 3a.
- Apporter en classe des accessoires, micro, mégaphone, chapeaux de différentes cultures à titre d'exemples.
- Constituer de petits groupes pour l'activité 3b.
- Expliquer aux apprenant·e·s qu'ils vont mettre en scène l'article 19 en se mettant d'accord sur des positions, des gestes et des mimiques. Leur demander de désigner celui qui va faire une lecture expressive de l'article pendant que les autres se mettent en place au fur et à mesure de la lecture pour former le tableau vivant.
- Pour mettre en commun, chaque groupe vient au centre de la classe pour présenter sa mise en scène. Si la taille du groupe le permet, proposer qu'un enfant joue le rôle d'un guide de musée et qu'au cours de la visite, passant de tableau en tableau, il décrit les compositions.

Pistes de correction / Corrigés :

Mateo c'est la personne qui écoute, alors il met sa main à l'oreille comme un gros coquillage pour bien entendre. Yannis, il arrive pour dire des choses, sa bouche est bien grande. Lennie va l'empêcher de parler en se mettant devant lui, les bras croisés un peu comme au volley-ball pour empêcher le joueur de lancer. Charlotte voudrait bien communiquer avec Mateo, elle vient d'un autre pays. Pour le montrer, elle porte un chapeau de cowboy.

LES DROITS, EN ACTION

Activité 5



Rédiger une charte du philosophe en herbe

Productions orale et écrite et éducation aux droits humains – petits groupes – 45 min (support : fiche apprenant)

Ton école met en place un atelier philosophique sur la liberté, pendant lequel chacun pourra s'exprimer.

a. Que pouvons-nous faire pour faire respecter le droit à la liberté d'expression ?

b. Rédige une partie de la charte du philosophe en herbe.

Mise en œuvre

- Former de petits groupes d'apprenant·e·s aux profils différents (extraverti, réservé, visuel...) afin que les échanges soient facilités et équilibrés. Les inviter à puiser des idées dans leur vécu (activité 5a).
- Mettre en commun en groupe-classe à l'oral.
- Faire lire la définition de la charte présente sur la fiche apprenant et faire réaliser l'activité 5b.
- Pour la mise en commun : noter au tableau puis mettre au propre sur une grande affiche qui restera dans la classe les différents points de la charte, une fois validés par l'ensemble de la classe.
- Inviter les apprenants à l'illustrer de dessins, découpages/collages.
- **Pour aller plus loin :** mettre en place l'atelier philosophique sur le thème « Qu'est-ce qu'être libre ? ». Laisser les apprenants réfléchir à cette question jusqu'à la prochaine séance. Lancer l'atelier en veillant à ce que les apprenant·e·s respectent la charte du philosophe en herbe.

Pistes de correction / Corrigés :

a. Pour moi, la première règle à faire respecter, c'est de parler chacun son tour. Couper la parole à quelqu'un, mes parents me disent toujours que ça n'est pas poli.

Moi, je voudrais bien que dans cet atelier, on se parle sans crier, sans parler fort. Moi, je déteste quand les adultes me parlent énervés.

b. Pour être un philosophe en herbe, tu dois parler fort pour que tes camarades t'entendent bien.

Tu ne dois pas exprimer tes idées sans avoir un peu réfléchi avant. Tu dois bien écouter les autres et te dire qu'ils ont le droit de ne pas penser comme toi.